Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 9

Nachruf: M. Léon Genoud [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXme ANNÉE. N° 9. 1er JUIN 1931.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque IIa 153.*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau.***

SOMMAIRE. — *M. Léon Genoud. — La réunion d'Estavayer. — Le comte forgeron. — A Zurich. — Cours de gymnastique. — Communication de la Direction de l'Instruction publique. — Bibliothèque du Musée pédagogique. — Société des intitutrices. — Communiqué.*

M. Léon Genoud

II. Le promoteur de la formation professionnelle.

Instituteur, M. Genoud l'a été avec entrain et il le resta jusqu'à son dernier jour. Quand, au milieu de sa carrière, il orienta sa voile vers le perfectionnement des métiers, en appliquant à cette tâche de remarquables facultés d'initiative et d'adaptation, il entendit bien renseigner encore ! Et lorsqu'il se vouera, dans la suite, aux œuvre de miséricorde, n'est-ce pas toujours l'éducation physique, morale et religieuse qu'il recherchera pour les petits protégés des organisations tutélaires de la charité ?

Qu'était-ce donc, sinon un office d'enseignement pratique, que ce Musée industriel dont il fut l'âme et qui prit, sous son égide, un si prompt épanouissement par la concentration, en une seule main, de toutes les branches de la formation professionnelle ? Aussi bien,

suffirait-il d'énumérer les buts multiples de cette institution, pour reconnaître qu'il ne s'agissait rien moins que d'instruire, non plus des enfants en âge de première scolarité, mais des adultes promis aux métiers, au commerce et à l'industrie : élèves des cours professionnels, patrons et ouvriers à qui le Musée assurait de nombreux et précieux services.

La création d'un office des métiers n'apparaissait point, cependant, comme une idée neuve à l'époque où notre ami posait un pied timide sur le terrain qu'il cultivera, plus tard, avec enthousiasme, persévérance et succès. La rénovation des ateliers d'une ville qui semblait regretter sa prospérité d'antan, préoccupait, à Fribourg, les meilleurs citoyens. En remontant de cinquante ans l'échelle du temps, on est porté à se souvenir des désirs, vieux de quelques siècles, qui hantaient les esprits, un peu partout en Suisse, à l'endroit d'une université. De même que la diète des cantons catholiques entretenait, comme un feu sacré, d'ardentes aspirations populaires appelant une haute école, la société économique fribourgeoise agitait, sans relâche, la question de notre restauration industrielle par l'introduction de fabriques et une réforme de l'artisanat. Quel radio puissant réussira à capter, comme d'autres ondes sonores ou lumineuses, les vœux qui s'exprimaient, d'une part, pour le progrès des métiers et, de l'autre, en faveur de la création d'un institut d'études supérieures? Ce que réalisa M. Python, dans des conditions vastes autant que difficiles, et qui fut le but grandiose de sa vie, M. Genoud l'a tenté en organisant une œuvre de bien moindre envergure, sans doute, mais combien utile aussi, voire nécessaire !

Plusieurs travaux ont été, de fait, présentés à la société économique sur l'apprentissage. Cette association d'intérêt général avait admis, notamment, un rapport de MM. Gremaud, ingénieur cantonal, et Buclin, greffier d'appel. Leur étude, M. Genoud l'a connue ; il en fera mention dans ses écrits, surtout dans sa brochure de 1899 intitulée : « Dix ans de l'activité du Musée industriel et des établissements qui s'y rattachent » ! Loyalement, il en extraira quelques passages dont celui-ci mérite une spéciale attention :

« Pour obtenir la supériorité du travail, il faut vouloir la supériorité de l'artisan, de l'ouvrier. Il importe, dès lors, de leur offrir tous les moyens possibles de perfectionnement, dans le travail comme dans le champ plus relevé de la conception idéale et de la décoration des productions qu'ils seront appelés à ouvrer. Un Musée industriel paraît être l'institution la mieux appropriée à cette fin. »

Ayant exposé le plan qu'ils entrevoyaient, les deux rapporteurs de 1884 proposaient l'ouverture successive ou simultanée d'une école professionnelle, d'un musée et d'une exposition industrielle permanente. Probité louable, certes, que ce rappel de l'opinion de précurseurs, ne convient-il pas d'en faire honneur à la mémoire de M. Genoud? Retenons, toutefois, que nous sommes en 1884 et que,

durant trois années, le programme de MM. Gremaud et Buclin restera lettre morte, hormis l'ouverture d'une école secondaire professionnelle établie par la ville de Fribourg et les cours de dessin institués par la société des ingénieurs et architectes. L'école de taille de pierre fondée par M. Buclin et celle de vannerie de la société « l'Industrielle » sont de date ultérieure. Combien de temps notre cité restera-t-elle à ces modestes débuts du programme adopté par la société économique ?

L'exposition scolaire permanente, — on s'en souvient, — avait aménagé, en marge de son classement pédagogique, un compartiment destiné à centraliser les ouvrages relevant du domaine des arts et des occupations manuelles. Cette section fut le germe, bien frêle alors, d'une bibliothèque, ce joyau du Musée industriel dont peu de villes confédérées possèdent l'équivalent. Quand M. Genoud eut suivi deux cours de vacances pour maîtres des cours professionnels et effectué en Allemagne un voyage d'enquêtes, il publia (1888) une plaquette qui fit sensation. Sous le titre : « Ce que nous devons faire à Fribourg ! » son auteur préconisait :

une campagne de presse sur un essor industriel désirable ;

le développement des cours professionnels, à Fribourg et dans le canton ;

l'établissement d'un musée avec bibliothèque, collections de modèles et matériaux de documentation ;

l'encouragement des métiers et de la petite industrie familiale, ainsi que d'autres industries que notre sol pourrait alimenter en matières premières.

Il est intéressant de constater combien vite ce plan de travail atteignit sa totale réalisation. Exposer, même à grands traits, la genèse du Musée industriel, c'est donc remonter à l'origine d'un renouveau qu'on ne songe guère à scruter, tant paraissent anciens les progrès qui en furent la suite ; c'est montrer notre pionnier de l'enseignement professionnel se livrant avec ardeur à une tâche semée d'entraves que routine ou parti-pris tendaient sur ses pas ; c'est, en un mot, raconter une période la plus active et, ajoutons, la plus heureuse de sa vie.

Pour juger équitablement ces années d'intense labeur, revivons un instant la séance où le Musée, quittant son asile d'un quart de siècle à l'Hôtel de la Poste, prenait possession, au rez-de-chaussée du Technicum, de sa quatrième et définitive demeure. Inaugurale et jubilaire à la fois, la réunion eut lieu le 7 janvier 1929. Outre Sa Grandeur Mgr notre Evêque, quatre membres du Conseil d'Etat avaient tenu à honorer la cérémonie de leur présence et à applaudir aux progrès d'un organisme qui a tant mérité de la cause des métiers.

Les nombreux participants louèrent à bon droit l'installation du Musée en de nouveaux locaux, élégants et spacieux ; mais, plusieurs ne le voyaient pas sans amertume s'ancrer pour jamais dans la péri-

phérie de Fribourg. S'élevant, cependant, au diapason général, ils ne tardèrent pas à manifester leur admiration devant une bibliothèque spécialisée de quarante mille volumes ; des collections de documenls les plus suggestifs pour qui sait les consulter et les comprendre ; le groupe si complet des brevets d'invention et tant d'autres moyens d'information recueillis et classés, dans un ordre parfait, par une main patiente et active. Ce fut pour beaucoup une révélation qu'il faut souhaiter à tout Fribourgeois de faire, afin qu'il se libère de ce travers bien nôtre, d'après lequel, — selon le mot du bon La Fontaine, — nous nous complaisons à louer ce qui se trouve ailleurs et à méconnaître ce qui est de chez nous :

Volontiers l'on fait cas d'une terre étrangère,
Volontiers gens boîteux haïssent le logis !

Sous l'impression peut-être de cette réunion où la louange discrète, parce que sincère, était montée jusqu'à lui, le fondateur du Musée rédigea son rapport annuel, l'un de ses derniers écrits, intitulé : « Les quarante ans du Musée des arts et métiers de Fribourg ! » A relire aujourd'hui cette brochure, je ne puis m'empêcher de penser que son auteur, en l'écrivant, devait éprouver le sentiment de cet alpiniste qui, sur le chemin du retour, s'arrête et contemple la cime qu'il a gravie et qui s'évanouit à l'horizon. Alors que, dans l'éloignement, s'estompent les obstacles, il oublie les fatigues pour jouir encore de la beauté de l'alpe dorée par un dernier rayon. Evoquant la séance inaugurale d'il y a deux ans, M. Genoud croyait voir aussi, par l'effet du recul, s'effacer les âpretés de sa tâche et, malgré le poids des ans, il se sentait heureux d'avoir atteint un sommet qui avait dû lui paraître, au début, inaccessible. Qu'il soit donc notre guide ce rapport qui trahit autant de sérénité que de confiance en l'avenir, et, en sa compagnie, refaisons un voyage au pays des souvenirs !

La brochure : « Ce que nous devons faire à Fribourg ! » avait à peine paru (1887) qu'un comité d'initiative issu d'une assemblée à laquelle prirent part MM. Bossy et Python, conseillers d'Etat, demanda au gouvernement l'approbation du Musée industriel. La reconnaissance officielle de cette institution fut octroyée par arrêté du 27 décembre 1888. Trois jours plus tard, une nombreuse réunion fonda la Société fribourgeoise des Arts et Métiers, qui enregistra, séance tenante, 53 adhésions. Sur ces deux étais : le Musée dont il avait la direction et la Socité patronale dont il sera le secrétaire, puis le président, M. Genoud s'appuyera désormais pour réaliser un programme si vaste qu'il embrassait la sauvegarde des intérêts du patron, la réglementation des apprentissages, l'ouverture de cours spéciaux pour apprentis et ouvriers, l'organisation d'expositions industrielles.

Et voici que l'action se précipite et que se multiplient les faits où

je retrouve notre ami occupé avec une ardeur tenace au renouvellement des méthodes de travail dans les ateliers du pays.

La première mesure prise, en 1889, par le Musée, marquant d'un sceau indélébile l'orientation de ce phalanstère des arts et métiers, fut l'exposition à Fribourg des travaux d'apprentis de la ville de Zurich. Début plein de promesses, il eut sa réplique immédiate dans l'organisation, l'année d'après, d'un examen fribourgeois de fin d'apprentissage qui réalisa tous les espoirs.

Spontanément, 45 jeunes gens s'annoncèrent pour cette épreuve sans précédent en notre canton. Quarante ans ont passé : le chiffre des apprentis examinés s'est décuplé ; mais les participants d'aujourd'hui soumis à la contrainte légale, alléchés par un diplôme estimé, ont-ils plus de mérite que leurs devanciers de 1890 que guidait un seul motif : la consécration officielle de leurs capacités professionnelles ? Entre temps, le Musée revisait les conventions d'apprentissage et pourvoyait à ce que les intéressés fussent tous munis d'un contrat avec leurs patrons. Et ce n'a point été une sinécure que cette intervention insolite qui se heurtait, sur terrain privé, aux oppositions des uns et des autres !

Dès 1891, sous le patronage de la Société des Arts et Métiers, les épreuves gagnent décidément leur cause et la progression des examinés, comme de la valeur et du nombre des certificats, témoigne d'une meilleure compréhension de ce contrôle. Il convient de noter que, au début, nos épreuves comportaient un travail exécuté sous les yeux des experts, innovation bientôt imitée ailleurs. Et le progrès de se poursuivre ; même lorsque l'office des apprentissages sera détaché du Musée, au grand chagrin du fondateur, il n'en sera pas ralenti. Sous l'impulsion initiale et selon le rythme qui lui fut imposé, cette création du Musée d'autrefois continue à généraliser son action et à perfectionner ses moyens.

Toujours dans le même ordre d'idées, on verra, dès 1900, le Musée organiser des cours pour patrons en plusieurs localités, ainsi que centraliser les cours de perfectionnement des apprentis de l'industrie et du commerce. Quand sera fondée, l'année suivante, à Zurich, la fédération des patronages d'apprentis, le Musée industriel ajoutera à ses charges celle de la publication du « Bulletin suisse de protection des apprentis » et la gardera aussi longtemps que ce bulletin n'aura pas été édité en supplément de la *Schweizerische Gewerbe Zeitung*.

Tant de services rendus à l'œuvre de relèvement, tant d'innovations, de propagande par les conférences, le journal ou la brochure devaient attirer l'attention sur l'initiateur qu'était M. Genoud. Aussi n'est-on point surpris de le trouver, en 1893 déjà, siégeant à la commission centrale des apprentissages dont les membres se répartissaient l'inspection des épreuves professionnelles dans les divers cercles de la Suisse. Nul n'ignore que cette commission, qu'il a pré-

sidée pendant vingt ans, a relevé sans cesse le niveau des examens de fin d'apprentissage et leur a imprimé une tendance à la fois pratique, progressiste et uniforme. Disons, pour n'y point revenir, que le président de la Société des arts et métiers de Fribourg entra très tôt (1894) au comité central de l'Union suisse des arts et métiers et que, en 1920, il était élu membre de son conseil de direction. En cet organe considérable par les affaires importantes qui y sont traitées, de même que par la fédération puissante des artisans suisses dont il est l'organe, M. Genoud jouissait de la considération unanime et d'une chaude sympathie [1]. Aussi, quand le poids des ans vint imposer une limite à son activité, la cordialité de ses collègues se manifesta dans une séance émouvante où l'on prit acte avec regret de son désistement. Aux applaudissements de nombreux délégués de tous les cantons, le président donna l'accolade à notre concitoyen et lui remit une œuvre d'art en témoignage de gratitude. De tels gestes honorent ceux dont ils émanent autant que celui qui en est l'objet !

En l'année 1891 encore, le Musée recherchait des locaux plus confortables que ceux qui lui avaient été concédés à la caserne de la Planche. Il avait jeté son dévolu sur une autre caserne, celle de Pérolles. Et « l'on avait fait des plans fort beaux sur le papier », où cet édifice délaissé, excentrique et d'accès difficile se recommandait par les 6,000 mètres de sa superficie qui aurait convenu à une institution nécessairement extensible. M. Genoud a soutenu, dans un de ses écrits, que ce projet fut ajourné en raison de la fondation de l'Université.

L'histoire de notre haute école démentira toujours cet allégué. Il y est démontré que les Facultés existantes alors n'avaient prélevé encore aucune obole sur le Trésor public et que la cession des immeubles de Pérolles à la Faculté des Sciences, au Technicum et à la Station laitière n'intervint que cinq ans plus tard. Pourtant, une solution se présenta et le Musée se mit au large dans le grand hall de l'ancien Hôtel de Zæhringen où, pendant une dizaine d'années, il se fit beaucoup de bon travail.

Toujours en 1891, on y préparera l'exposition industrielle fribourgeoise qui ouvrit ses portes durant l'été de l'année suivante. L'entreprise était audacieuse ; mais la direction du Musée n'avait point trop présumé de l'empressement du public à visiter les galeries du travail national, ni de la bienfacture et de la sincérité des œuvres soumises à l'appréciation de tous. Le jury constata de solides qualités dans les produits de nos ateliers et de notre industrie, qualités qui eussent gagné à être relevées par un goût plus sûr dans la conception et plus de finesse dans l'exécution. La conclusion qui s'imposait était l'introduction dans le canton d'un enseignement approprié en dessin et en branches professionnelles.

[1] Il fut même question, un jour, dans ce milieu, de poser la candidature de cet ami des arts et métiers comme député de Fribourg au Conseil national en remplacement de M. Bussy.

L'exposition de 1892 est restée dans la mémoire de plusieurs comme une entreprise admirablement réussie. A l'instant où je trace ces lignes, je me retrouve, par la pensée, dans ce hall central consacré aux productions artistiques de la cité ; j'en admire le mobilier précieux, les sculptures, les tableaux formant comme un cadre brillant à une toile de Rembrandt : « L'homme au casque » qui, depuis lors, a échangé sa demeure patricienne contre la pinacothèque de Munich, où il figure au catalogue avec une taxe de plus d'un million. La séance d'ouverture a commencé : écoutons le bon Père Berthier, cet artiste et ce lettré, debout, devant son portrait peint par Reichlen, célébrer en termes enthousiastes l'art et le travail fribourgeois. Vibrants discours, bel auditoire, noble cérémonie, ne fûtes-vous pas, ce jour, la récompense de l'ouvrier vaillant, jamais las ni rebuté, qui avait su grouper toutes les volontés autour d'une manifestation honorable même pour un plus grand pays.

En matière d'expositions et de congrès, M. Genoud avait acquis une réelle maîtrise à tel point que des plaisants l'avaient surnommé un jour « courtier d'exposition ». Ne l'est pas qui veut ! Il faut y dépenser une rare ténacité pour réussir et le directeur du Musée possédait cette vertu à un haut degré. En dehors de l'exposition fribourgeoise de 1892, il organisa notre participation aux expositions de Zurich, de Genève, de Berne, de l'enseignement professionnel à Bâle, de Liège, de Paris. A l'exposition nationale de Genève avait été annexée une reproduction de « Village suisse », à propos duquel un bel album-souvenir fut édité. M. Genoud avait accepté d'y donner sa collaboration. Il y consacra un chapitre aux pailles tressées et à l'industrie domestique. Le succès de son labeur à Genève lui valut une lettre de félicitations de M. H. Schaller, directeur de l'Intérieur, qui n'était guère prodigue d'éloge.

Mais revenons au verdict du jury de Fribourg qui a montré la voie à suivre pour assurer aux productions de nos artisans les qualités d'élégance et de raffinement qui leur manquaient. Toujours serviable et vaillant, le Musée voudra encore réaliser ce postulat.

Une commission où collabora le prof. de Kowalski, un expert en pédagogie technique, visita les meilleurs cours et écoles de Suisse. Elle prépara un projet qui centralisait les cours de la Société des ingénieurs et architectes, l'école de vannerie, l'atelier des tailleurs de pierre. Le plan d'études visait à former des praticiens habiles dans la nombreuse tribu des constructeurs du bâtiment. On prévoyait, néanmoins, d'autres cours pour électrotechniciens, mécaniciens, peintres-décorateurs, chimistes de l'industrie, sans omettre les utiles et humbles vanniers de « l'Industrielle ». La dépense annuelle avait été supputée à 25,000 fr. qui devaient être répartis par tiers entre le canton, la commune de Fribourg et la Confédération. Trois ans plus tard, en suite de tergiversations dont le motif n'offre plus d'intérêt, fut ouvert (janvier 1896) un établissement modeste à la vérité, mais

qui n'en sera pas moins le courageux commencement de notre Technicum actuel. Cette école des arts et métiers, — comme elle se nommait à l'origine, — a reçu son statut définitif par la loi du 9 mai 1903, et M. Genoud y vouera tout son cœur aussi longtemps que ses forces ne lui conseilleront pas d'échanger sa direction effective contre le titre de directeur honoraire. En renonçant à son activité au Technicum, M. Genoud s'est, sans doute, reporté aux heures du début et à la pléïade généreuse qu'il avait attachée à la mission ardue d'assurer la marche de notre institut technique. Tous ont disparu hors MM. Clément, ingénieur, Barone, professeur, et Evéquoz, chimiste cantonal. Mais si je ne puis inscrire ici les noms de tous les excellents maîtres qui ont apporté leur collaboration à l'institut naissant, il convient de rappeler celle de M. Hodler qui, à l'appel de M. Genoud, vint couronner l'ensemble de ces dévouements par l'appui d'un talent discuté encore en certains milieux, mais qui trouva, à Fribourg, avec d'excellents élèves, un port béni dans une passe tourmentée.

Cette même année 1891, décidément l'année féconde et laborieuse entre tant d'autres, l'année des fortes semailles, verra éclore, au Musée industriel, un organe professionnel et économique, tout à la fois, sous le nom de l' *Artisan*, qui eut hientôt le vent en poupe et subsistera quelque dix ans, en répandant dans le canton et même en Suisse romande, des opinions favorables à la rénovation des métiers, du commerce et de l'industrie, en général, aux classes moyennes. Ce vaillant périodique hebdomadaire s'est perpétué avec un nouveau titre : « Le journal des artisans et commerçants » qui, sous le patronage de l'Union suisse des arts et métiers, poursuit la campagne qu'avait inaugurée le Musée, dans son modeste champ d'expérience de Fribourg.

Comme si de tels travaux n'apaisaient pas la passion d'activité du directeur du Musée, on le verra accepter de faire partie d'une délégation d'hommes d'école, de l'industrie et du commerce, qui avait reçu, de l'autorité fédérale et des cantons, l'honorable mission d'étudier, à divers points de vue, l'exposition universelle de Chicago. A M. Genoud furent réservés les questions d'enseignement pratique et les progrès révélés par la grande foire américaine dans le domaine des métiers et de la petite industrie. Il rendit compte de ses remarques en deux rapports comprenant ensemble 140 pages. L'exposé qu'il fit décelait de si réelles aptitudes d'observations que le Directeur de l'Instruction publique, M. Python, lui confia la tâche d'aller reconnaître sur place, en Autriche et en Hongrie, l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement professionnel, qui passait alors pour le plus avancé et le plus rationnel de l'Europe. Un voyage à Vienne, à Trieste, à Agram, à Budapest, le documenta si bien qu'il publia ses rapports et qu'il eut hâte de multiplier ses conférences, à Fribourg et dans les cantons romands, sans oublier ses communications à la presse politique.

L'influence de la presse, il l'a connue, alors qu'il n'était qu'un simple instituteur dans un village ignoré du grand public. N'avait-il

pas conquis la sympathie de M. Soussens, ce publiciste éminent, aussi versé dans les questions d'éducation qu'en sciences sociales et économiques. Avec une cordialité qu'il ne témoignait pas à chacun, il ouvrit à M. Genoud les colonnes de son journal. Il y défendra lui-même les idées du directeur du Musée et telles attaques injustes provoqueront, de sa part, de mémorables coups de boutoir. C'est ainsi que l'organisation corporative de vente et d'achat en commun en faveur des artisans, comme elle est appliquée dans la Haute Italie, aura la recommandation de *La Liberté*. Bientôt, la Société des arts et métiers se déclare acquise à l'idée d'une pareille coopération. Ici encore le Musée sera l'agent de liaison, prêtant ses locaux, son personnel et sa direction à une œuvre nouvelle dont le succès semblait se promettre. La Halle industrielle étant fondée, elle ne tarda pas à warranter, par 50 % de leur taxe d'admission, les productions des ateliers et permit, de la sorte, à maints artisans de conjurer une mévente de même que d'autres conséquences d'un chômage. Comment ne pas accueillir ainsi qu'un bienfait une telle institution ? Eh bien ! qui le croirait ? C'est dans les rangs des maîtres d'état que se recrutèrent ses premiers détracteurs et ses ennemis ! On en vit même concurrencer la halle en offrant à la clientèle d'autres produits de leurs ateliers à des prix même inférieurs à ceux qu'ils avaient consentis en s'adressant à l'entrepôt de vente. Il arriva que, les transactions ne se produisant plus, une liquidation s'imposa pour solder le capital des warrants avancé par la Banque.

Ce fut un échec, hélas ! dont M. Genoud souffrit. Alors, pourquoi l'évoquer ici ?... Pourquoi ?... mais parce que la réussite ne doit pas seule compter. L'insuccès n'est-il pas souvent une forte leçon qui trempe les caractères, surtout quand il est amené par la malveillance, la cabale ou l'esprit de jalousie. Or, il y eut de tout cela dans cette politique à courte vue qui provoqua la fin de la Halle industrielle. Où sont ses zoïles ?... Qui a gardé leur mémoire ? Qui s'est enrichi de la ruine de l'entreprise ? Qui a vu, dans cet événement, le point de départ d'un accroissement d'affaires ? La Halle industrielle ne restera pas moins, dans le souvenir, comme une honorable tentative d'amélioration sociale et de haute valeur économique. A l'heure où se multiplient les coopératives, on ne peut nier qu'il avait vu juste cet innovateur qui désirait acclimater chez nous, au profit des artisans, un établissement qui faisait florès en Haute Italie. Qui réveillera cette idée ? Quel Genoud futur remontera le courant qui a si fâcheusement emporté une œuvre de protection et de sauvegarde pour les plus modestes ateliers ? C'est un postulat bien digne de la sollicitude de notre Société fribourgeoise des arts et métiers.

Désireux d'une adhésion extérieure, non seulement M. Genoud renforce son action par les conférences hors du canton, mais il provoque la fondation d'une société des maîtres de dessin qu'il dotera bientôt d'un organe mensuel : la *Revue du dessin et de l'enseigne-*

ment professionnel. Cette publication, après trois ans d'existence à Fribourg, fusionna avec les *Schweizerische Blætter für Gewerbe Unterricht,* revue devenue bilingue selon les conditions du bureau fédéral qui la subsidiait. Notre Revue romande offrait un vif intérêt en vulgarisant les méthodes de dessin qui sont changeantes, bien que pareilles, comme les ondes de la mer. On y trouve l'éloge de systèmes américains, puis de la méthode de Barthélemy Menn qui tiendra quelque temps l'affiche et qui fut enseignée à nos instituteurs dans un cours normal de 1894.

De même que son organe, la société romande des maîtres de dessin s'unit au groupement similaire de Suisse allemande. M. Genoud n'y fut pas étranger, pas plus qu'à la constitution d'une union internationale qui tint son premier congrès à Paris en 1902. Notre ami y assista en qualité de délégué du Département fédéral de l'Industrie. Au IIme congrès de Berne, il remplit les fonctions de président. Un participant aux assises de Londres (1904) a narré ses impressions vieilles de quelque vingt ans, à l'occasion de la séance inaugurale du Musée industriel. Pour le plaisir de son auditoire, il redit la satisfaction qu'il avait éprouvée de constater, dans le milieu des professeurs anglais, la popularité de M. Genoud qui, arrivé en cours de séance, se vit complimenter par le président aux applaudissements de toute l'assistance.

L'année 1894 compte aussi parmi les plus actives du Musée. C'est en cette année mémorable que, s'appuyant sur sa pierre d'angle, le Musée industriel, la Société des arts et métiers demandera aux pouvoirs publics de codifier les multiples prescriptions relatives aux apprentissages et aux cours professionnels. Une loi fut décrétée, celle du 14 novembre 1895 sur la protection des apprentis et des ouvriers. Qui ne voit M. Genoud réunissant les éléments de l'avant-projet de cette loi dont M. le Dr Savoy, dans son monumental et intéressant ouvrage « Les apprentissages en Suisse », a parlé fort avantageusement? Quatre ans plus tard, notre Grand Conseil édictait la loi sur les groupes professionnels et les conseils de prud'hommes. Le président de la Société fribourgeoise des arts et métiers, agissant, en outre, au nom d'autres associations intéressées avait présenté sur ce sujet un rapport au gouvernement.

L'année suivante (1896), le Musée reçut la consécration de ses œuvres par l'approbation donnée à ses divers règlements qui ont déterminé les buts de l'institution et élargi ses compétences. Une vie intense régnera, dès lors, au Musée où tant de soins sollicitaient tour à tour l'attention du personnel et de son directeur : contrat d'apprentis, bureau de placement, rédaction d'un bulletin de protection, cours professionnels pour apprentis de l'industrie, organisation de cours semblables pour commerçants, examens de fin d'apprentissage, service de la bibliothèque et des diverses collections de documents et matériaux, expositions temporaires, cours techniques d'ouvriers, organisation de la Société fribourgeoise de développement, fondation

d'un bureau spécial de renseignements, rédaction de son organe : le *Fribourg-Gazette,* et conduite de tant d'autres spécialités que seul un office très entraîné pouvait mener à bien. Quand la tâche de diriger les apprentissages et leurs cours annexes fut enlevée au Musée. l'institution-mère redoublera d'entrain et tentera, par exemple, de constituer une société du commerce fribourgeois. C'était en 1909. Il a fallu huit ans pour aboutir à notre actuelle Chambre de commerce. C'était une part de sa mission de soutenir diverses manifestations qui intéressent le commerce en général, aussi le voit-on se charger de la propagande en faveur de la foire d'échantillons de Bâle. Il organisera la Semaine suisse, dès l'origine de cette publicité d'un autre ordre qui tente de lutter contre la prédominance des produits étrangers. Il pourra également se féliciter d'avoir fourni, dans son rapport spécial, les éléments qui ont servi à l'élaboration d'une loi sur la police du commerce.

Dans l'un de ses derniers opuscules, — on en a compté 38 et la liste n'en est pas complète, — il a introduit un chapitre portant ce titre spécial « Vers l'avenir ». Rien de moins décoratif et de plus suggestif que ce titre venant sous la plume d'un homme qui ne songeait point à se reposer quand il l'écrivit en mars 1930. Onze mois s'écoulent et, comme le chartreux de la Part-Dieu, « il se sentit endormir pour toujours ». La mort vint brusquement interrompre une carrière active, méritoire, et si profitable à son pays.

(A suivre.) E. G.

La réunion de la Société d'Education à Estavayer-le-Lac

Nous laissons au chroniqueur qui a bien voulu assumer cette tâche de narrer dans les prochains numéros du *Bulletin* les divers événements de la belle et utile journée du 21 mai. Il dira l'état incertain du ciel, qui a découragé quelques volontés incertaines. Il dira les opinions, en somme peu divergentes, des instituteurs sur les travaux à domicile. Il dira les péripéties du banquet et les émotions nautiques de l'excursion en bateau.

Quant à nous, nous contentant d'annoncer un intéressant et copieux compte rendu, qui fera revivre la joie de s'être retrouvés, chez ceux qui sont venus, le regret de n'y avoir point participé, chez les autres, nous voudrions décerner un juste éloge au rapporteur, M. Henri Rossier.

Son rapport ne constitue rien moins qu'une brochure de 62 pages, où la question est traitée sous tous ses aspects, avec diligence, compétence et bon sens. C'est un travail qu'on voudra bien ne pas égarer, mais placer en bonne place dans sa bibliothèque. D'autre part, ce n'est pas une simple compilation d'articles sur les devoirs, quoique l'auteur se soit informé de ce qui avait été publié sur ce sujet, mais